

Puis l'alinéa (j), lequel dit:

(j) D'une manière continue, d'offrir du blé en vente sur les marchés du monde par les voies établies;

L'honorable député a dit que le cartel n'avait pas de politique de vente, que celle qu'il avait n'en était pas une réellement. Il a critiqué le Gouvernement et le cartel qui procèdent par l'entremise de John I. McFarland. Mais, en réalité, ils ont mis en vente, depuis 1930, environ un milliard de boisseaux de blé directement et indirectement, dont 600 millions depuis quelques années, et ils n'ont accumulé qu'un excédent de 100 millions de boisseaux pendant ce temps-là. Peut-on dire que c'est là retenir le blé, que c'est là ne pas le vendre? Je ne crois pas qu'il soit juste de dire une chose pareille. Mais voici ce qu'il y a de dangereux, monsieur le président: Je ne sache pas qu'un seul des témoins qui ont comparu devant le comité ait dit que ce serait une bonne chose de jeter cet excédent rapidement sur le marché. Je crois que tous les témoins y étaient opposés, mais le malheur, c'est que le pays et le monde entier déduiront de la déclaration de l'honorable député que nous allons nous débarrasser de cet excédent aussi vite que possible. J'espère que lorsque le premier ministre parlera de cet article, il voudra bien indiquer, comme il l'a fait dans un discours récent, que l'on n'a point l'intention d'agir de la sorte.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Quand l'honorable député de Shelburne-Yarmouth (l'hon. M. Ralston) s'est-il exprimé de la sorte?

M. KENNEDY (Rivière-de-la-Paix): Je dis que sa déclaration peut s'interpréter en ce sens.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Veuillez vous en tenir à la déclaration.

M. KENNEDY (Rivière-de-la-Paix): Il établissait un contraste entre ces articles et les actes accomplis par John I. McFarland depuis quelques années.

M. VALLANCE: Vous n'y êtes pas du tout.

M. KENNEDY (Rivière-de-la-Paix): Lorsque le premier ministre (M. Bennett) prendra la parole, j'espère qu'il indiquera que telle n'est pas l'intention du Gouvernement.

M. SPOTTON: Ils sont toujours pour ou contre, ils ne peuvent se tenir tranquilles un seul instant.

M. KENNEDY (Rivière-de-la-Paix): Ce serait une politique désastreuse.

L'hon. M. RALSTON: Si ma déclaration peut s'interpréter comme signifiant que ce blé irait encombrer le marché, je vais la retirer. Mais j'affirme à l'honorable député qu'aucune

[M. Kennedy (Rivière-de-la-Paix).]

de mes remarques devant ce comité ou ailleurs n'a une telle signification. J'ai dit que nous devrions vendre notre blé aussi rapidement que nous puissions raisonnablement le faire, et j'ai fait remarquer la rédaction de l'article, concernant les conditions économiques et autres. Mon honorable ami ne devrait pas fausser le sens de mes remarques. C'est le premier ministre qui a introduit ces mots dans le projet de loi. L'idée que j'ai exprimée, c'était que le blé devrait se vendre le plus tôt possible et qu'on devrait, dans l'intervalle, prendre des mesures de stabilisation. On a modifié le texte de façon à décréter qu'il devra être vendu aussi rapidement qu'il y aura possibilité raisonnable, subordonné aux conditions économiques et autres.

M. KENNEDY (Rivière-de-la-Paix): Si j'ai bien compris l'honorable député, le sens qu'il attribuait à ces articles était qu'ils signifiaient des choses bien différentes de ce que faisait M. McFarland. Si j'ai bien saisi ses paroles, il a interprété la politique du Gouvernement, telle que réalisée par John I. McFarland, comme visant à garder plutôt qu'à vendre le blé.

L'hon. M. RALSTON: C'est tout à fait cela.

M. KENNEDY (Rivière-de-la-Paix): Et ce sont deux choses qui s'opposent.

L'hon. M. RALSTON: Nous ne pouvons garder perpétuellement notre blé; il faut que nous en disposions à un prix raisonnable.

M. KENNEDY (Rivière-de-la-Paix): Vous dites perpétuellement; c'est bien long.

L'hon. M. RALSTON: Il y a quatre ans, nous avions 75 millions de boisseaux et aujourd'hui nous sommes rendus à 225 millions de boisseaux.

M. KENNEDY (Rivière-de-la-Paix): Je suis heureux que l'honorable député se soit expliqué de la sorte, car j'ai suivi attentivement ses remarques et j'en avais conclu qu'il tentait d'indiquer qu'on devrait faire plus d'efforts qu'on n'en a fait depuis quelques années en vue de placer ce blé sur le marché. Je crois qu'il a exprimé cette opinion sans ambages. Je suis opposé à une telle politique, et je suis d'avis qu'on a placé le blé sur le marché aussi rapidement qu'on pouvait le faire sans vouer les producteurs à la ruine.

Une autre idée qui a été exprimée était que la loi ne devrait rester en vigueur que pendant une année. Je ne sais si l'on a voulu dire que nous pourrions disposer de cet excédent au cours d'une année, et je n'interpréterai pas ces paroles en ce sens. En dépit du fait que les réserves mondiales décroissent et que notre blé invendu diminue lui aussi, je ne crois pas que nous puissions écouler notre